

Et les sujets ne manquent pas avec la sécurité en milieu scolaire, l'évolution de la délinquance, le lutte contre les stupéfiants, le point sur les migrations, et la sécurité routière.

450 cas signalés dans l'Éducation nationale

Concernant l'éducation nationale, ce sont les violences, le harcèlement et les atteintes à la laïcité qui focalisent l'attention... en liaison avec la chaîne administrative et pénale. Le préfet a rappelé que de multiples plans de sécurisation des établissements ont été décidés après « une hausse significative des atteintes aux valeurs de la République qui ont été multipliées par deux ». Dans le même temps, il s'est réjoui « de l'excellente relation entre l'Académie et les acteurs du monde éducatif en liaison avec la préfecture , les parquets et les forces de l'ordre ». Et d'assurer : « Il y a 10 ans, les relations étaient plus compliquées avec peu de partage d'informations entre les différents acteurs ». En 2023, il y a eu 250 faits recensés dans les Alpes-Maritimes, et 450 répertoriés depuis le début 2024. Outre les atteintes aux valeurs de la République ou le port de signes religieux distinctifs, les violences pour harcèlement ont explosé. Les conseils de discipline ont été multipliés par deux sur l'année scolaire 2023/2024. Le préfet a souligné que « la parole se libère et que l'éducation nationale fait de plus en plus appel à la police nationale ou à la gendarmerie ».

Le cyberharcèlement explose...

Le procureur de Nice, Damien Martinelli, prône « une meilleure visibilité avec une centralisation des articles 40 de faits graves par l'Académie. De janvier à juillet 2024, 69 cas ont été recensés dont 9 harcèlements entre élèves et 11 faits de violences entre élèves ». La procureure de Grasse, n'a évoqué qu'un seul cas de harcèlement au parquet mais 39 Article 40 signalés. Elle remarque que les enfants incriminés sont de plus en plus jeunes avec un cas d'un CM2 de 7 ans. « *Notre réponse pénale passe par une évaluation sociale des familles et laisser le soin de traiter les cas des plus jeunes à l'éducation nationale... Le discernement est important pour la réponse pénale avec des stages de citoyenneté ou de cyber harcèlement... Quant aux cas les plus graves, ils sont envoyés auprès du juge pour enfants* ». Le préfet a surenchéri en parlant de 500 élèves expulsés de leur établissement pour des durées oscillant entre 10 jours et 3 semaines. « *Il nous faut trouver une solution avec les lycées professionnels le plus souvent... Ces jeunes déscolarisés sont une proie facile pour les trafiquants .Il y a un vrai problème de responsabilité avec des parents défaillants le plus souvent* ». Mais pour placer un enfant, « il nous faut l'accord de ses parents ».

Explosion du trafic de stupéfiants chez les mineurs : +44%

Le directeur de la Police Nationale assure travailler avec ces jeunes en leur offrant des activités « afin qu'ils ne traînent pas dans les rues ». Le procureur de Nice a évoqué une inquiétude « sur le trafic de stupéfiants avec de plus en plus de mineurs incriminés (+43%). « La hausse des violences correspond à l'accroissement du trafic de stupéfiants. A Nice, nous avons ouvert 30 informations judiciaires avec une augmentation de +76% des détentions provisoires et +36% de trafiquants mis en cause. La justice n'est pas laxiste : en 2024, 6,5 personnes ont été déférées en moyenne contre 6 en 2023. Nous avons émis 380 mandats de dépôts en 2024 ». Les amendes forfaitaires délictuelles pour les consommateurs ont progressé de +38%. La procureure de Grasse a estimé à +30% l'augmentation des narco-trafics sur le secteur Ouest. « Nous avons fait une opération judiciaire place nette à Cannes Ranguin mais aussi sur Cannes Centre avec des saisies de plus en plus importantes de cocaïne, la résine de cannabis étant en baisse ». Le préfet veut multiplier ces opérations « places nettes » tout en étant conscient « *que nous n'arriverons jamais à 0 consommation. La France est le 1^{er} pays de l'Union Européenne en matière de consommation de drogue* ». En zone gendarmerie, des référents scolaires ont été mis en place dans les 281 établissements ».

La radicalisation des mineurs

Le problème soulevé par les intervenants est aussi un souci carcéral avec 150 à 190% de surpopulation à la prison de Nice. Concernant la radicalisation, cela concerne des mineurs de plus en plus jeunes. Le préfet souligne : « *Nous surveillons les réseaux sociaux avec une cyberplateforme police/gendarmerie. Le prosélytisme sur les 16 à 21 ans explose* ». Pour le procureur de Nice, « *c'est un défi majeur. Les mineurs sur les réseaux sociaux sont rapides et s'adaptent en permanence. Enfin, en matière d'immigration, la venue du 1^{er} ministre et du ministre de l'Intérieur fera l'objet d'un point presse ultérieur* ».

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)

- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité

S'abonner à la newsletter